

A Monsieur l'enqueteur .

Bonjour,

Les sirops GUIOT sont une institution et, il ne faut pas se le cacher une des rares entreprises prospères de Fresnes sur Escaut. Il n'est pas, dans mon propos, le besoin de mettre en cause son implantation . Mais, il important de ne pas oublier les riverains et l'environnement plus que proche de l'entreprise.

Ceci étant dit et en tant riverain très proche de l'entreprise depuis plus de 15 ans, force est constater un accroissement significatif de l'activité (je m'en réjouis). Ceci entraîne un flot important de camions de fort tonnage (30 T et plus) sur une une portion de rue, certes neuve ou rénovée, mais dans sa conception non prévue à cette effet , car près d'un secteur minier enfoui et sur une rue qui à l'origine était une impasse !!! Il est à noter, d'autre part, que la partie de la rue Guéry limitée en tonnage et vitesse , est toujours empreintée par tout ou partie des camions! (je tiens à votre disposition de nombreuses photos attestant de ce fait deux sont en pièces jointes).La portion de route aménagée spécifiquement pour les sirops GUIOT est devenue par la force des choses un raccourci pour les automobilistes , ce qui accroît les nuisances sonores par un flot très important de véhicules particuliers sur un secteur routier non prévu à cet effet je le répète. Le stationnement , dès l'aube, de camions provoque régulièrement des embouteillages résonnant jusqu'à l'intérieur des maisons compte tenu de la configuration des lieux ! Les manoeuvres effectuées par ces camions sont, également un problème pour le stationnement des riverains, les enfants allant à l'école toute proche, à la circulation en général. Il serait souhaitable de créer une zone d'attente obligatoire de jour comme de nuit ,sur la partie non utilisée près du terrain de jeux à l'entrée de la nouvelle portion de rue . (ces faits ont été portés à plusieurs reprise aux oreilles de Madame le Maire)

Il est un constat , également , à prendre en compte : la dévalorisation des maisons en cas de mise en vente. Préjudice imputable non pas à l'entreprise mais aux nuisances routières, qui peuvent par des moyens simples être fortement atténuées !

Ces quelques ligne n'ont qu'un but, le respect de la signalitique routière et par voie de conséquences des riverains qui pour la plupart entretiennent d'excellentes relations avec les Sirops GUIOT !

A votre disposition ,

Vous remerciant de votre écoute,

Sobczak Vincent
131 rue du Docteur Guery

---bouchon-le-28-11-2017.jpg